

07 Juil 2026 -08:00

Grands événements estivaux : la DGTA rappelle les règles applicables aux drones

À l'approche de la saison des grands événements estivaux, tels que Rock Werchter, les Gentse Feesten, la Fête nationale, Tomorrowland, The Tall Ships Races ou encore le Grand Prix de Formule 1 de Spa-Francorchamps, la Direction générale du Transport aérien (DGTA) rappelle que l'utilisation de drones est soumise à des règles strictes. Ces mesures visent à garantir la sécurité du public, à protéger l'espace aérien et à permettre le bon déroulement des événements. Des contrôles ciblés seront menés afin d'assurer le respect de cette réglementation.

Restrictions de vol lors des événements

Lors de grands rassemblements, des restrictions de zones géographiques UAS temporaires peuvent être mises en place à la demande des autorités compétentes, notamment des services de police. Ces mesures sont mises en œuvre par la DGTA en étroite concertation avec les services de police locaux et fédéraux, les gouverneurs de province, la Défense, skeyes et les autres partenaires concernés.

Les conditions d'accès à ces zones sont communiquées par les canaux officiels, notamment au moyen des NOTAM et de Droneguide.be.

Ces restrictions ne constituent pas une simple formalité administrative. Elles visent à garantir la sécurité du public, à protéger les opérations aériennes et à permettre aux services de secours et de sécurité d'intervenir rapidement et sans entrave si nécessaire.

Ce que tout pilote doit savoir

La DGTA rappelle également que tout pilote à distance, amateur inclus, doit respecter les obligations prévues par la réglementation.

Cela implique notamment :

- l'enregistrement préalable de l'exploitant via le Drone Portal ;
- l'apposition visible du numéro d'enregistrement sur l'appareil ;
- l'interdiction de survoler des rassemblements de personnes ;
- le respect de la hauteur maximale autorisée de 120 mètres au-dessus du sol
- l'obligation de garder le drone en vue directe à tout moment
- (les vols hors vue directe du pilote, dits BVLOS, ne sont pas autorisés dans la catégorie OPEN).
- le respect des zones géographiques UAS et des restrictions temporaires publiées sur Droneguide pour certains événements.

Contrôles renforcés lors des grands événements

Les contrôles réalisés en 2025 confirment l'attention particulière portée au respect de la réglementation lors des événements de grande ampleur. En cas de non-respect de la réglementation, les autorités

compétentes peuvent notamment procéder à la saisie du drone, infliger des sanctions administratives ou judiciaires importantes et, lorsque la sécurité l'exige, prendre des mesures visant à interrompre ou neutraliser le vol du drone concerné.

Exemples récents

En 2025, la DGTA a traité plusieurs dizaines de dossiers d'infractions liés à l'utilisation de drones. Ceux-ci concernaient notamment :

- des intrusions dans des zones géographiques temporaires mises en place lors de grands événements ;
- des survols de rassemblements de personnes lors de festivals ;
- des dépassements importants de la hauteur maximale autorisée ; dans un cas, un drone a été détecté à 500 mètres d'altitude, alors que la limite légale est fixée à 120 mètres ;
- des vols à proximité d'infrastructures critiques, notamment d'aéroports ;
- des vols ayant perturbé les opérations des services de secours, notamment lors de l'incendie survenu sur le site de Tomorrowland ;
- l'organisation de spectacles de drones (« droneshows ») sans autorisation d'exploitation ;
- des vols effectués par des pilotes sous l'influence de l'alcool.

Ces infractions illustrent la diversité des comportements à risque observés sur le terrain et soulignent l'importance du respect de la réglementation afin de garantir la sécurité de l'espace aérien et des personnes.

Tomorrowland : un modèle de coopération

Tomorrowland illustre l'efficacité d'une coordination étroite entre la DGTA, les services de police, skeyes, le gouverneur de la province et les autres partenaires concernés.

Lors de l'édition 2025 :

- 12 drones ont été saisis par les services de police ;
- 14 amendes administratives ont été infligées par la DGTA ;
- les montants des sanctions variaient entre 200 et 12 000 euros.

Ces résultats démontrent l'importance des contrôles préventifs. Grâce à la coopération des différentes autorités compétentes, la sécurité des dizaines de milliers de participants et l'intégrité de l'espace aérien ont pu être garanties tout au long de l'événement.

"Les drones offrent de nombreuses possibilités, mais leur utilisation ne peut jamais se faire au détriment de la sécurité du public ou de la bonne gestion de l'espace aérien. Lors de grands événements, le respect des zones géographiques UAS et des règles de vol est essentiel. La collaboration entre la DGTA, les services de police et le Parquet permet d'assurer une réponse coordonnée, proportionnée et efficace face aux comportements à risque.", souligne le service d'inspection de la DGTA.



La DGTA invite l'ensemble des pilotes à distance, amateurs ou professionnels, à vérifier systématiquement, avant chaque vol, les conditions applicables sur Droneguide.be et à consulter les informations aéronautiques officielles.

Le respect de la réglementation contribue directement à la sécurité de tous, au bon déroulement des événements et à une utilisation responsable des drones.

Liens utiles

- [Site web du SPF Mobilité et Transports](#)
- [Drone Portal](#)
- [Droneguide](#)

SPF Mobilité et Transports
City Atrium
Rue du Progrès 56
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth
Porte-parole
+32 474 41 37 47
presse@mobilit.fgov.be

